

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2015

Présents : Mmes Bellier M.O., Berthe M., Hanosset M., Mme Lavallard O et Leber N.
Mrs Dovergne A., Damay D., Mazurier T., M. Duponchelle E, et Senée F.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Mme HANOSSET Maryline.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 Octobre 2015

I. Projet Mairie

- Le point est fait sur le montant estimatif des travaux et sur le plan de financement. Le Conseil Municipal décide d'attendre les orientations du Conseil Départemental et des premiers contacts sur la vente de la mairie actuelle avant d'aller plus loin.

II. Projet fusion

- Les préconisations de l'Etat, à savoir une fusion CCALM-Val de Noye ainsi que le calendrier 2015-2017 sont évoqués.

III. Amendes de police

- 30% pour la rue des Tilleuls et 60% pour les arrêts de bus sont attribués à la commune soit 14 967 € pour une dépense de 32 266 € (46.4%)

IV. Voirie

- Une réunion de la commission est prévue pour envisager les travaux 2016
- Suite à l'accident survenu à l'entrée de Demuin et au courrier adressé au Président du Conseil Départemental, des travaux d'aménagement sont prévus à compter du 04/04/2016.

V. Indemnité

- La somme de 362.34 € est accordée à Mme Guilbert, perceptrice de Corbie pour l'année 2015

Délib n° 01-04112015-80237

VI. Dissolution CCAS

- Conformément à l'article 79 de la loi n°2015-991 du 07 Aout 2015, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de dissoudre le CCAS de la commune. Les biens acquis, soit les parcelles ZK 52 et ZI 14, seront transférés en pleine propriété à la commune en application de l'article L3112-1 du CG3P.

L'actif, soit 293.93 € sera repris sur le budget général de la Commune.

Délib n° 02-04112015-80237

VII. Primes

- Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'instituer au profit des agents de catégorie C le principe de versement des indemnités horaires pour travaux supplémentaires effectués à la demande de l'autorité territoriale soit :
 - 550 € pour M. BRESCIANI Bruno
 - 230 € pour Mme MORAGE Corinne

Délib n° 03-04112015-80237

VIII. Fêtes de fin Noël

- Les enfants de 6 à 11 ans iront au bowling pour jouer et goûter le 28/11/2015
- Le Marché de Noël, qui a obtenu le label Marché du Terroir aura lieu le 19/12 de 15h à 21h
- Le colis des aînés sera remis ce même jour autour d'un vin chaud, le Conseil s'engageant à véhiculer les personnes qui le demandent.

IX. Questions diverses

- La cérémonie du 11 Novembre aura lieu à 11h30 suivie d'un vin d'honneur dans l'ancienne mairie.
- Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative suivante

Au compte 6531 : - 1 500 €

Au compte 6554 : -156 €

Au compte 678 : + 1656 €

Délib n° 04-04112015-80237

- Une table de tennis a été offerte aux enfants des écoles par un institut parisien.
- La demande de M. Prévot (lecture du courrier) a été rejetée
- Lecture des différents courriers (Wacquet, équitation)
- La 1^{ère} fête des TAP aura lieu en fin d'après-midi le 24/06/2016
- Une journée bénévolat est proposée le 23/01/2016
- La CAF a accordé 2 étoiles aux ALSH
- Un ABCD paraîtra fin novembre et le site de la commune sera hébergé prochainement via Somme Numérique.

La séance est close à 22 H 00 et comporte 4 délibérations.

ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS
POUR EXTRAIT CONFORME

A. Dovergne

M. Hanosset

M.O. Bellier

M. Berthe

N. Leber

F.Senée

D.Damay

T. Mazurier

O Lavallard

E. Duponchelle